

Le 25 avril 2020

**Destinataires de la note de service :**    **Partenaires du secteur des soins de longue durée**

**EXPÉDITEUR :**                                    **Richard Steele**  
Sous-ministre  
Ministère des Soins de longue durée

**OBJET : Directive du ministre : Soutenir les foyers de soins de longue durée**

---

Nous travaillons activement de concert avec nos partenaires à tous les niveaux du secteur des soins de santé, et de ceux qui s’y rattachent, dans le but de mettre en œuvre des mesures et des soutiens renforcés pour veiller à ce que nous puissions protéger la santé des plus vulnérables.

Les efforts et le dévouement du secteur face à la COVID-19 sont héroïques alors que le personnel de première ligne travaille sans relâche pour prendre soin des résidents des foyers de soins de longue durée. Au cours du mois dernier, à l’appui de ces efforts, nous avons adopté de nombreuses mesures, notamment le financement d’urgence, la flexibilité de la réglementation, le soutien au personnel, l’élargissement du dépistage, de même que des directives et une orientation relatives à la gestion des éclosions, ainsi qu’à la prévention et au contrôle des infections.

Malgré nos efforts collectifs, les résidents vulnérables et le personnel de certains foyers continuent d’être exposés à des risques réels et immédiats. Étant donné l’urgence de cette situation et la nécessité de veiller à ce que nos résidents reçoivent les soins dont ils ont besoin, nous prenons d’autres mesures pour que les foyers où il y a une éclosion reçoivent des services supplémentaires de soutien, d’orientation et d’aide de la part des hôpitaux publics et du gouvernement fédéral. Afin d’assurer l’instauration rapide et efficace de ces mesures de soutien, au besoin, nous mettons en place ce qui suit :

1. Le ministère des Soins de longue durée a émis une directive, en vigueur au 24 avril 2020, exigeant que tous les foyers de soins de longue durée où il y a une éclosion coopèrent avec Santé Ontario, et fassent entrer le personnel et les ressources provenant du gouvernement fédéral ou des hôpitaux publics. Les foyers doivent également leur permettre d’offrir des services liés au contrôle des infections ou aux soins des résidents, au besoin.
2. Au 24 avril 2020, la province de l’Ontario a émis un décret d’urgence habilitant les hôpitaux, y compris le personnel des équipes de prévention et de contrôle des infections, à soutenir les foyers de soins de longue durée en fournissant des services et des soins à leurs résidents, au besoin.
3. Le 22 avril 2020, le premier ministre a annoncé que le gouvernement fédéral avait offert des ressources, entre autres du personnel et d’autres soutiens, provenant de Santé Canada, de l’Agence de la santé publique du Canada et des Forces armées canadiennes.

Le bien-être des résidents des foyers de soins de longue durée est notre priorité commune. L'ajout de ressources et de compétences spécialisées de nos partenaires contribueront à fournir des soins supplémentaires aux résidents et davantage de soutien au personnel qui travaille dans les foyers de soins de longue durée.

Alors que nous poursuivons le combat pour freiner la propagation de ce virus, nous ne pourrions être là où nous en sommes sans votre soutien et votre intervention. Je vous remercie de votre constante collaboration.

Cordialement,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Richard Steele  
Sous-ministre

- c. c. : Mme Donna Duncan, DG, Ontario Long-Term Care Home Association  
M. Dan Kaniuk, président du conseil d'administration, Ontario Long-Term Care Home Association  
Mme Lisa Levin, DG, AdvantAge Ontario  
Mme Jane Sinclair, présidente du conseil d'administration, AdvantAge Ontario  
M. Brian Pollard, sous-ministre adjoint, Opérations relatives aux soins de longue durée  
M. Janet Hope, sous-ministre adjointe, Politiques en matière de soins de longue durée  
Mme Janice Crawford, directrice, Services juridiques  
M. William Hatanaka, président du conseil d'administration, Santé Ontario  
M. Matthew Anderson, DG, Santé Ontario